



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 10 OCTOBRE 2022 - N° 1241 - 52^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE -

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Révolte en Iran

La mort de Mahsa Amini, battue par des éléments de la police religieuse pour une mèche qui dépassait de son voile, a déclenché un mouvement d'indignation, qui a jeté de très nombreuses Iraniennes dans les rues. Face à la répression très meurtrière de ces manifestations, le mouvement s'est étendu à toutes les classes sociales et à tout le pays. La révolte ne touche pas seulement la capitale mais de très nombreuses villes de province, et même la ville sainte de Qom. Elle rencontre aussi la sympathie de nombreux éléments de l'armée, qui sont incités à prendre le pouvoir. Le mouvement n'a pas seulement un immense retentissement international. Il a valeur exemplaire, comme en témoignent les manifestations d'Afghanes.

Le président Ebrahim Raïssi, qui a ordonné le durcissement du contrôle des mœurs de la population, n'a pas voulu voir que, dans leur majorité, les femmes iraniennes et les jeunes hommes qui ont souffert des humiliations de leur mère, ne peuvent plus supporter le régime de mollahs hypocrites et corrompus.

Sur la dictature religieuse, le piège est maintenant refermé. Si le gouvernement décide une répression accrue, il creusera encore le fossé entre le pouvoir et le peuple insurgé. S'il fait des concessions, les révoltés se mobiliseront pour élargir les brèches.

À plus ou moins long terme, la victoire du mouvement populaire est acquise. Fortement mobilisées, les femmes d'Iran, très éduquées, n'ont besoin ni des conseils du féminisme occidental ni du soutien intéressé des Américains. Le mouvement trouvera par lui-même ses formes de lutte et son issue politique.



WIKIPEDIA, PHOTO : JIEL BEAUMADIER.

Tous les arguments sont bons – même les plus fallacieux – pour justifier une réforme des retraites impopulaire et injuste.

Emanuel Macron a tranché : la réforme des retraites promise durant la campagne – mais dont personne ne veut pas – devrait, après une rapide consultation des partenaires sociaux, être présentée au Parlement en mars 2023, adoptée dans la foulée et entrer en vigueur en juillet.

Sauf rebondissement, l'âge légal de départ à la retraite serait désormais fixé à 65 ans en 2031. Les arguments avancés – notamment la volonté de sauver un système déficitaire – ne tiennent pas la route comme le montrent de nombreuses études et rapports, à commencer par celui du Conseil d'orientation

des retraites. À se demander si le véritable objectif de cette politique de la caisse vide, adoptée par le président de la République, n'est pas uniquement de poursuivre la démolition de notre pacte social fondé sur la solidarité, pour le livrer au privé. L'article de Nicolas Palumbo en page 2.

Woke : une religion folle

Venu des États-Unis, le *wokisme* est une nouvelle religion qui prétend ruiner notre civilisation.

Fabriquée sur une souche protestante, cette religion veut éveiller les esprits endormis et les peuples opprimés par le judéo-christianisme, la culture classique et la science moderne.

Les victimes de ces violences sont appelées à s'émanciper, tandis que l'homme blanc est condamné à expier ses fautes

jusqu'à la fin des temps. Les « prêtres » qui officient dans les universités américaines et européennes veulent transformer la philosophie, l'éducation et les sciences dans une intention manifestement totalitaire que Jean-François Braunstein explicite dans son nouveau livre. L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : Camaïeu, la France qui se détricote.

Page 5 : Les 50 ans du Front national.

Page 7 : Cuba sur mer Noire.

Page 12 : Pour Montherlant.

Page 14 : Élisabeth II, une reine modèle dans l'Histoire.

Page 16 : Éditorial : Allemagne : la fin des illusions.

Retraites : la politique de la caisse vide

Pour justifier sa réforme des retraites – rejetée par une majorité de Français – le gouvernement actuel, après d'autres, avance des arguments on ne peut plus fallacieux, avec pour seul et unique objectif de poursuivre la démolition de notre pacte social fondé sur la solidarité intergénérationnelle.

Le système de retraite sera-t-il réformé? Via un texte de loi spécifique ou un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)? En associant les partenaires sociaux à la décision ou en privilégiant le passage en force? En consultant les partis politiques présents au Parlement, majorité relative oblige, ou en les ignorant? Par simple vote de la représentation nationale ou en recourant à l'article 49-3 de la Constitution?... Mis à part ce dernier point, après plusieurs mois de tergiversations et de rumeurs, on connaît les intentions du gouvernement. Il y aura bel et bien une réforme paramétrique des retraites; *exit* donc la réforme systémique d'Édouard Philippe, qui fut abandonnée en raison de la crise sanitaire, mais qui avait fait l'unanimité contre elle fin 2019 (à l'exception notable de la CFDT) et provoqué des mouvements sociaux comme la France n'en avait pas connu depuis longtemps.

L'État crée le déficit. - Le gouvernement pouvait agir sur trois paramètres: augmenter les cotisations, baisser les pensions ou allonger la durée de cotisation. Les deux premières options ont été écartées: dans un contexte de hausse des prix, cela aurait été du plus mauvais effet. Restait la troisième option avec pour corollaire le report progressif de l'âge légal de départ à la retraite d'un mois par trimestre jusqu'à 65 ans en 2031... Après consultation expresse des syndicats et du patronat – pour une fois d'accord sur l'inutilité et la dangerosité de la mesure –, le projet de loi devrait être présenté au Parlement avant mars 2023 (et adopté quel que soit le véhicule législatif retenu) pour une entrée en vigueur en juillet 2023.

Deux arguments sont avancés par le gouvernement en faveur de cette option: le report de l'âge de départ à la retraite – justifié par une augmentation de l'espérance de vie en bonne



WIKIPEDIA – PHOTO : TOUFIK DE PLANOISE.

santé – permettrait d'enregistrer plus de rentrées fiscales et de cotisations sociales afin de financer la transition écologique, la santé et l'école, et, d'autre part, de réduire le déficit du système lié à la baisse du nombre de cotisants.

La NAR a dénoncé (1) le *hold-up* qui en résulterait, les cotisations sociales étant destinées à financer les risques de la vie (vieillesse, maladie, accidents du travail, famille) et non pour financer la politique économique. Ensuite, l'allongement de l'espérance de vie n'évolue pas de la même manière selon la catégorie socio-professionnelle. Une étude de l'Insee, parue en 2013, révélait qu'en moyenne, un ouvrier vit six ans de moins qu'un cadre

et que les 5 % des plus riches vivent 13 ans de plus que les 5 % des plus pauvres, lesquels subiraient, si l'âge légal de départ à la retraite était prolongé jusqu'à 65 ans, une triple peine: de plus faibles revenus pendant leur période d'activité professionnelle, une plus faible pension une fois à la retraite sur une durée plus courte.

Concernant le déficit, le dernier rapport du COR (2), rendu public fin septembre, précise que « sur la période 2021-2027 (...), les dépenses de retraite dans le PIB seraient globalement stables », qu'« elles passeraient de 13,8 % en 2021 à 13,9 % du PIB en 2027 », qu'il y aurait un cap difficile à franchir entre 2028 et 2032 et que, de nouveau, « de 2032 jusqu'à

2070, malgré le vieillissement progressif de la population française, la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable ou en diminution ». Néanmoins, si déficit de l'assurance vieillesse il y a, il s'explique plus par la baisse des ressources, liée à la non-compensation par les caisses de l'État – décidée par Édouard Philippe dès les premières années du premier quinquennat d'Emmanuel Macron – des exonérations de cotisations sociales, que par la baisse du nombre de cotisants. Un second élément d'explication se trouve dans l'austérité salariale. Enfin, en 2021, la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale du Sénat estimait à plus de 157 milliards la réserve

Sur le mur de Jean Chouan

AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION SUR LA RÉFORME DES RETRAITES, IL FAUT S'INFORMER ET PESER TOUS LES ARGUMENTS.



ARGUMENTS POUR : LA LISTE EST SI LONGUE QUE JE VOUS LA LAISSE LIRE DANS VOTRE QUOTIDIEN PRÉFÉRÉ, PUISQU'ILS SONT TOUS POUR LA RÉFORME.



ARGUMENTS CONTRE : PERSONNE N'EN VEUT.



C'EST QUAND MÊME BÊTE, NON ? SANS LE PEUPLE, CETTE RÉFORME COCHERAIT TOUTES LES CASES.



des régimes de retraites : de quoi prévenir les périodes de vaches maigres.

L'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDRH) estimait, début octobre, que cette réforme « qui crée un peu d'inquiétudes dans les entreprises » sera « un marché de dupes » et « une source de tension sociale » si elle n'est pas accompagnée « d'une politique volontariste sur l'emploi des seniors ». Le taux d'emploi de la tranche d'âge 55-64 ans s'élevait en effet à 56,2 % en 2021, soit un peu plus d'une personne sur deux.

On a du mal à comprendre, dès lors, la précipitation du gouvernement. À moins que sa véritable motivation ne soit pas de réformer notre système fondé sur la solidarité intergénérationnelle, mais de le « défaire méthodiquement » (pour reprendre l'expression chère à Denis Kessler) en pratiquant la politique de la caisse vide, stratégie théorisée par les Anglo-Saxons, qui consiste à arguer d'un déficit – imaginaire – pour imposer une réforme impopulaire. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). Cf. *Royaliste* n° 1240.

(2). Conseil d'orientation des retraites, « instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français ».

L'Écho du Net

■ **Saint-Étienne.** – La mairie de Saint-Étienne est actuellement secouée par une sordide affaire de chantage à la vidéo qui a amené certains élus à demander, le 26 septembre dernier lors d'un conseil municipal agité, la démission de Gabriel Perdriau (LR), le maire actuel.

Olivier Beaud, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas, nous propose sur le site *Juspoliticum* (1), une solide et très intéressante réflexion sur la distinction à faire entre les notions de responsabilité pénale et de responsabilité politique. Après avoir rappelé les faits, à savoir qu'« une tentative de déstabilisation d'un adjoint au maire avait eu lieu au moyen d'un chantage à la diffusion d'une vidéo compromettante. Selon l'accusation, l'équipe rapprochée du maire aurait été à la

Cachez ce Mondial que je ne saurais voir

Nous connaissons le blanchiment de l'argent sale ; voici, avec le boycott de la Coupe du monde de football au Qatar, le blanchiment des consciences pas propres.

Dans la foulée du *Quotidien de la Réunion*, qui a été le premier à officialiser un boycott, tout le monde en remet une couche, histoire de montrer qu'on a une conscience. À Lille, Martine Aubry dénonce « un non-sens au regard des droits humains, de l'environnement et du sport » ; à Bordeaux, le maire, Pierre Hurmic, déclare « Je ne veux pas être accusé de complicité avec une telle manifestation » ; puis Strasbourg, Paris, Nancy, Marseille, Reims (liste encore ouverte) décident de ne pas retransmettre sur écran géant les matchs du Mondial.

Il n'est pas question ici de savoir s'il faut ou non boycotter cet événement. Mais de noter que ces bonnes âmes savaient depuis longtemps comment fonctionne le Qatar. Malgré tout, dès 2013, Nicolas Sarkozy « aurait passé un deal commercial, économique, industriel », avec les Qataris en échange de la voix de la France en sa faveur pour la Coupe du monde (1). C'était avant de signer qu'il aurait fallu se poser la question de ses conséquences. Pas maintenant.



Nouveau stade au Qatar. Des constructions réalisées au mépris du droit social.

Mais les affaires sont les affaires, et les contrats sont tombés dans notre escarcelle. Pour ne parler que de la dernière fournie engrangée en 2017, ils concernent – pour 12 milliards ! – l'armement, les transports, l'aéronautique, l'environnement (!). Tout cela venant après les contrats de BTP signés dès la nomination du Qatar : pour Vinci, Bouygues, Suez et les autres, c'était *open bar*, et ce sont des dizaines de milliards de dollars qui seront engrangés par les groupes français. Avec, promis-juré, la clause de conscience dans laquelle on se penchera avec sollicitude sur l'environnement et le bien-être des travailleurs.

Il ne s'agit pas ici de juger de postures et de conscience, mais de mener une réflexion politique. Nicolas Sarkozy a fait un choix en notre nom : faire bouillir la marmite grâce aux contrats avec le Qatar. Critiquable (ô combien !) ou non, un contrat est un contrat, il engage la parole de la France. Or il faut reconnaître que notre pays ne joue pas franc-jeu : maintenant que tout ce qui a été gratté au Qatar est à l'abri dans nos banques, nous nous permettons de cracher au visage de celui qui nous a fait confiance. Voilà qui rappelle tristement le revirement de Sarkozy dans le dossier libyen.

Cette stratégie d'États occidentaux, qui font des affaires d'un côté et accusent leurs clients de l'autre pour se dédouaner auprès de leurs citoyens, est la pire des options : leur hypocrisie ne cache pas leur cynisme, le manque de respect des contrats rend leur parole suspecte. Une telle posture éloigne le monde de l'Occident : on le voit bien dans les réticences de nombreux pays à rejoindre le « camp du Bien » dans la guerre d'Ukraine. Nous blanchissons notre conscience à faible coût ; nous le paierons tôt ou tard. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Cf. *France Football*.

manœuvre dans ce procédé déshonorant de pression politique. Depuis la révélation de ces faits, le directeur de cabinet du maire et l'un de ses adjoints à l'éducation ont démissionné ». Pour le juriste, « cette triste affaire est surtout intéressante pour au moins deux raisons : d'une part, la défense du maire de Saint-Étienne est caractéristique de l'attitude actuelle de certaines personnalités politiques consistant à utiliser le droit pénal comme un moyen visant à esquiver leur responsabilité politique et, d'autre part, elle révèle une singulière absence : le défaut de responsabilité politique des maires (et plus globalement des élus locaux) ».

En effet, « tout le monde raisonne à partir du droit pénal et plus personne ne semble comprendre qu'on pourrait penser la question de la responsabilité politique indépendamment de la question de la responsabilité pénale. Le lien entre confiance et légitimité politique est ici central. Aux yeux d'une grande partie de l'opinion publique stéphanoise, leur maire est désormais "indigne" de les représenter et devrait donc démissionner de lui-même. Mais il s'accroche à son mandat, invoquant tour à tour le principe de présomption d'innocence et le secret de l'instruction pour justifier le fait qu'il ne démissionne pas. Il ne s'agit pourtant pas ici de culpabilité (pénale), mais de responsabilité (politique).

En politique, on peut être responsable de l'action d'autrui, c'est le cas pour le ministre qui est responsable des fautes commises par son administration. Un maire peut être tout autant jugé responsable de l'action de ses collaborateurs. En effet, à supposer que M. Perdriau puisse démontrer qu'il n'a ici rien commandité du tout, sa responsabilité politique est d'ores et déjà engagée pour s'être entouré de "curieux" collaborateurs aux non moins "curieuses"

pratiques. En d'autres termes, il instrumentalise le droit pénal pour échapper à sa responsabilité politique ».

Olivier Beaud conclut en déplorant l'absence de possibilité de « révocation du maire de la part de la collectivité locale elle-même, soit par les membres du conseil municipal, soit par les citoyens. Il n'existe pas dans le droit politique local l'équivalent d'une motion de défiance ou de motion de censure votée par les conseillers municipaux pour contraindre le maire à démissionner. Ne serait-il pas grand temps d'envisager une réforme des lois de décentralisation pour y introduire des mécanismes intelligents et sensés de responsabilité des élus locaux ? ».

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://blog.juspoliticum.com/2022/10/01/laffaire-perdriau-le-maire-et-la-democratie-locale-par-olivier-beaud/>

La France qui se détricote

Le réseau de vente de vêtements Camaïeu (ce beau nom qui évoque un dégradé subtil de couleurs) a été placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Lille le 28 septembre.

Camaïeu a été créé, il y a une quarantaine d'années, par des anciens de la grande distribution qui avaient su inventer une image adaptée à une clientèle familiale... Ses 500 magasins ont définitivement fermé, le 3 septembre à 23 heures. 2 600 personnes au chômage. À cause de cet effet de taille, on a eu un écho médiatique à un phénomène qui laisse en général indifférent, parce qu'il se fait au coup par coup : celui de la disparition des commerces de proximité. On a pu voir, sur nos écrans, des gérantes de magasins pleinement investies dans un travail fondé sur un rapport sympathique avec une clientèle appréciant les collections depuis de nombreuses années...

C'est toute une qualité de vie et de relations qui est détruite, et une organisation logistique, de réseaux d'approvisionnement qui ne pourront pas être reconstitués facilement. Encore une destruction de richesses nationales, celle de la distribution, qui fait suite à la destruction intégrale des moyens de production (qui se souvient de l'industrie textile du Nord ou de celle de la région Rhône-Alpes?). Cette descente aux enfers profitera, nous dit-on, aux concurrents espagnols et portugais qui ont su reconstruire une industrie



Camaïeu. La liquidation de l'enseigne met 2 600 employés au chômage.

textile sur certaines niches, et développer des réseaux commerciaux. Voire ! Ce sont surtout les concurrents asiatiques qui ont supplanté, au fil des divers accords multifibres, sous l'égide des organisations du commerce international, toute l'industrie européenne. Celle-ci avait d'ailleurs été sacrifiée, dans un premier temps, au profit de pays à bas coûts de main-d'œuvre comme la Tunisie ou l'île Maurice... Il est loin, le temps où une industrie du Tricot modelait l'urbanisme de certains quartiers de villes de la banlieue sud de Paris (Issy-les-Moulineaux, Clamart) reposant sur une forte concen-

tration de petits entrepreneurs d'origine arménienne. Disparu aussi, le quartier du Sentier, au centre de Paris, où des commerçants juifs avaient été d'abord remplacés par des investisseurs turcs puis chinois. Partout la promotion immobilière a remplacé ateliers et boutiques, faisant monter les prix des logements, entraînant l'augmentation des loyers des commerces et rendant impossible (même en Seine-Saint-Denis) d'organiser une production, même en exploitant au maximum une main-d'œuvre presque servile parce qu'étrangère, sans statut, souvent sans papiers...

Faut-il le regretter ? Camaïeu avait eu son image ternie lorsqu'on avait appris que certaines de ses collections étaient assemblées au Bangladesh dans des conditions pires encore. Et puis il y a eu tous ces patrons successifs, pas très exemplaires. Certains s'en sont mis plein les poches sans aucune justification, sans aucune justice, et cela n'a pas été pour rien dans l'effondrement final. Le prêt-à-porter de luxe est la seule chose qui subsiste, contribue à l'image du savoir-faire français, provoque les queues de clients étrangers aux Galeries Lafayette, au Printemps, au Bon Marché, à la Samaritaine rénovée à Paris, mais aussi à Dubaï ou à Canton, pour des marques de sacs à main qui font « rêver » toute une jeunesse internationale ayant les moyens de consommer.

Il faudrait encore évoquer les conséquences du confinement sur le développement du commerce par Internet. Et celles d'un urbanisme écologique qui bouleverse les centres-villes, sans oublier les manifs qui les stérilisent chaque samedi...

Mais peut-on imaginer nos rues sans commerces ? Du désespoir individuel de la vendeuse de Camaïeu au chômage, à la déliquescence de tout un pays, il n'y a qu'un pas... ■

FREDERIC AIMARD.

La quinzaine sociale

■ **Taxation des superprofits.** – Depuis le début de l'été, certains pays ont décidé de taxer les superprofits des grands groupes énergétiques, lesquels sont estimés à 200 milliards d'euros, avec pour objectif de financer des mesures en faveur des ménages pénalisés par la hausse des prix de l'énergie. Ainsi le Royaume-Uni a-t-il mis en place une taxe de 25 % sur les entreprises pétrolières et gazières. *Idem* en Italie, en Hongrie, en Roumanie et en Grèce. Une mesure similaire pourrait voir le jour en Belgique avant la fin octobre. La palme revient à l'Espagne qui taxe d'autres secteurs (banques ou assurances) au motif qu'ils profitent, eux aussi, des hausses de prix ; le projet de budget 2023,

présenté le 29 septembre par la ministre des Finances, prévoit même de mettre en place un impôt sur les grandes fortunes et de diminuer la taxation des ménages les plus modestes.

■ **Et pendant ce temps, en France...** – En matière de taxation des superprofits, la France temporise. Lors de son passage à l'université d'été du Medef fin août, Bruno Le Maire déclarait : « *les superprofits, je ne sais pas ce que c'est* ». Pour l'aider à y voir plus clair, une mission flash a été créée dont David Amiel (député macroniste de Paris) et Manuel Bompard (député LFI de Marseille) sont les corapporteurs. Ils ont auditionné une quinzaine de personnes, dont les patrons de Total et de CMA CGM (troisième armateur mondial), qui leur ont permis de mieux

comprendre d'où venaient ces superprofits, d'analyser les dispositifs mis en place à l'étranger afin de voir ceux qui pourraient être reproduits en France... Chacun d'eux a ensuite présenté ses préconisations. Selon Bompard, il faut que les bénéficiaires de superprofits participent à la solidarité nationale ; pour Amiel, la taxation des superprofits n'est pas un sujet tabou, mais ne saurait être la solution miracle. Pas sûr que leur contribution permette au ministre de l'Économie d'y voir plus clair.

■ **Toujours en France.** – Dans le cadre de leur partenariat au sein de Plus jamais ça !, collectif de syndicats, d'associations et d'ONG lancé en avril 2020, Philippe Martinez (CGT), Cécile Duflot (Oxfam France) et Jean-François Julliard (Greenpeace) ont participé à une

action commune pour la « Justice sociale et climatique » devant la gare de Lyon à Paris. En 15 minutes, montre en main, soutenus par une douzaine de manifestants, ils ont réclamé « la taxation des superprofits » : « *On nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour les salaires et les retraites, mais nous sommes confrontés à des entreprises qui font de superprofits, qui ne font qu'enrichir les actionnaires* », s'est offusqué Philippe Martinez. « *Taxer les superprofits permettrait de redistribuer l'argent aux ménages, aux petites et moyennes entreprises et pour la politique environnementale* », a renchéri Cécile Duflot. De son côté, le premier secrétaire du PS demandait fin août l'organisation d'un référendum... anticonstitutionnel. Le PDG et les actionnaires de Total en tremblent encore. N. P.

Thèmes et variations lepénistes

Le Front national aurait cinquante ans, s'il ne s'était transformé en Rassemblement national. La presse a largement commenté l'anniversaire frontiste, sans faire son examen de conscience. Et la classe politique a oublié de dire à cette occasion que la famille Le Pen a toujours eu d'excellents ennemis.

Qu'on se rassure ! Nous n'allons pas raconter, à notre tour, l'histoire du Front national. La presse s'en est chargée, insistant lourdement sur les parrains fascistes de l'entreprise. C'est vrai, ils étaient bien là : François Brigneau, fier de son passé dans la Milice, Pierre Bousquet, ancien de la Waffen-SS Charlemagne, et François Duprat, théoricien du fascisme à la française. Mais Jean-Marie Le Pen venait de la droite parlementaire et son engagement pour l'Algérie française ne l'avait pas conduit à rejoindre l'OAS.

Tel qu'il s'était constitué, le Front national était typique de l'extrême droite bien de chez nous, mélange de vichystes et d'agitateurs estudiantins – tel Alain Robert, autre fondateur – qui se situaient dans la trajectoire des ligues d'avant-guerre et du poujadisme. Mais les fachos à poil ras ont tour à tour pris le chemin des cimetières, de même que la bourgeoisie vichyste, tandis que le Front commençait son ascension électorale, qui a sorti une partie de l'extrême droite de sa tradition antiparlementaire. Le sens politique de Jean-Marie Le Pen, son talent de tribun et le choix du thème hautement sensible de l'immigration expliquent le succès croissant de l'appareil frontiste – mais pas seulement.

Une irrésistible ascension. - Il suffit de relire l'excellente biographie de Jean-Marie Le Pen (1) que les regrettés Philippe Cohen et Pierre Péan avait signée pour pointer la triste vérité : ce sont les ennemis déclarés du Front national qui l'ont enraciné dans la vie politique et dans la sociologie française, qui ont favorisé ce qu'il est convenu d'appeler, en souvenir de Berthold Brecht, son « *irrésistible ascension* ».

Contrairement à la légende, ce n'est pas François Mitterrand qui a lancé le FN mais le RPR de Jacques Chirac, qui s'allie à la liste frontiste à Dreux en 1983, et qui accepte des accords locaux jusqu'en 1985. Et c'est la droite qui crédibilise le Front en faisant voter en 1986 une réforme restrictive du code de la nationalité. Mais c'est bien François Mitterrand et ses conseillers qui permettent l'arrivée des frontistes à l'Assemblée nationale grâce à la proportionnelle et qui utilisent SOS Racisme pour mobiliser contre le Front et gagner la présidentielle de 1988. N'oublions pas non plus la Ligue communiste qui a victimisé le FN dans les années quatre-vingt en attaquant les réunions que ce parti tenait en toute légalité.

De manière décisive, c'est le tournant de la rigueur de 1983, le déclin du Parti communiste, l'abandon par le RPR de la référence gaullienne et l'alignement de la gauche sur les thèses néolibérales qui ont



50^e anniversaire du FN. Un parti qui est aussi un patrimoine familial.

Le Rassemblement national a montré qu'il comprenait enfin qu'il fallait reléguer à la seconde place la question de l'immigration

transformé le mouvement d'extrême droite en un parti national-populiste bénéficiant d'un large soutien dans les classes populaires. C'est que Jean-Marie Le Pen ne dénonçait pas seulement l'immigration : il attaquait violemment « *l'établissement* » et ce qu'il appelait le « *mondialisme* ». Mais le chef frontiste ne voulait pas du pouvoir – il savait qu'il ne le garderait pas – et il s'ingéniait à gâcher ses chances par ses fameuses petites phrases que les médias et la classe politique adoraient fustiger.

Parti protestataire. - Depuis l'élection de Marine Le Pen à la présidence du Front, le débat sur la « *dédiabolisation* » n'a pas cessé. Le rappel des origines fascistoïdes, l'évocation des « *heures sombres* » du fascisme et du nazisme et l'étiquette « *extrême droite* » n'ont pas empêché la progression du FN, tout simplement parce que ses électeurs choisissent délibérément un parti protestataire, estimant logiquement que la protestation politique ne doit pas s'encombrer de formules distinguées. D'ailleurs, Marine Le Pen respecte et fait respecter les convenances verbales avec d'autant plus de facilité qu'elle n'est pas

nostalgique des combats d'un XX^e siècle qu'elle n'a pas connu. Elle a vaincu les chefs de son aile droite (Marion Maréchal) et de son aile gauche (Florian Philippot) et peut s'appuyer sur une jeune garde qui n'a ni la mentalité, ni les pratiques des extrémistes religieux ou païens qui grenouillaient autour de son père.

Le Rassemblement national est venu à la suite de cette évolution et la définition de ce parti donne encore matière à débat. On peut dire que c'est un parti national-populiste, si l'on prend soin de préciser que la conception de la nation est identitaire. Le Rassemblement national n'a jamais développé de thématiques anti-allemandes ou anti-américaines et, depuis 2017, il a cessé de mettre en cause l'Union européenne et l'euro. Le parti reste xénophobe, mais Marine Le Pen a dénoncé le discours de guerre civile d'Éric Zemmour. Nous verrons comment le groupe parlementaire, que préside Marine Le Pen, réagira sur la question de l'immigration mais, s'il parvenait au pouvoir, il ne ferait sans doute pas plus que Charles Pasqua en 1986-1988 ou 1993-1995 – tant il est vrai qu'une politique de l'immigration est fonction de la politique économique que l'on choisit.

En privilégiant le thème du pouvoir d'achat pendant les récentes campagnes électorales, le Rassemblement national a montré qu'il comprenait enfin qu'il fallait reléguer à la seconde place la question de l'immigration. Or Marine Le Pen et ses amis vont devoir batailler sur le front économique et social avec des armes trop légères, émoussées et généralement inappropriées. Le Rassemblement national a abandonné le combat contre Bruxelles et Francfort alors qu'il est vital pour la France d'affirmer sa souveraineté. La crise de l'énergie et les enjeux écologiques exigent une planification et des nationalisations qui ne figurent pas au programme lepéniste.

Le Rassemblement national peut certes évoluer vers une hétérodoxie économique et sociale, mais celle-ci contredirait sa volonté de jouer le jeu du système établi pour rassurer son électorat potentiel. Tel est le paradoxe du lepénisme parlementaire, qui peut être assumé de très classique manière : pour que Marine Le Pen progresse encore, il suffit que la macronie reste fidèle à ses détestables pratiques et que le néolibéralisme continue de ravager le pays. ■

YVES LANDÉVENEC.

(1). Philippe Cohen, Pierre Péan, *Le Pen, une histoire française*, Robert Laffont, 2012, et notre présentation de l'ouvrage dans le numéro 1030 de *Royaliste*.

Italie : une droite victorieuse mais prudente

La droite italienne a trop attendu son retour au pouvoir pour gâcher son récent succès électoral. À Rome, la prudence est de mise.

L'Italie, qui a subi une longue période de gouvernements « techniques » sous emprise bruxelloise, aspirait à une vraie alternance politique. C'est ce qui vient de se passer lors des législatives du 25 septembre : la coalition de droite l'emporte avec plus de 44 % des suffrages face à une gauche dispersée. À ceci près que c'est la composante la plus à droite de la coalition qui en assure le succès : le parti *Fratelli d'Italia* (droite nationaliste) de Giorgia Meloni recueille à lui seul plus de 26 % des voix. Sa jeune dirigeante tire les bénéfices de son opposition au gouvernement Draghi et devrait logiquement piloter le futur exécutif.

Ce scrutin apporte d'autres confirmations. En premier lieu, le déclin du Parti démocrate (social-démocrate) qui paye son tournant « sociétal » et va sans doute connaître, à plus ou moins brève échéance, le même sort que ses homologues français. Même processus de déclin pour la *Legha* de Matteo Salvini (à peine 8 % des suffrages), qui recueille le fruit de ses outrances et de ses incohérences. Seul le *M5S* (gauche populiste) arrive à ti-



Giorgia Meloni en 2019. Elle devrait diriger le futur exécutif italien.

rer son épinglé du jeu en bénéficiant de sa forte implantation dans les régions du sud. C'est sans doute autour de lui que se construira la future opposition.

Comme l'a souligné Giorgia Meloni, ce succès n'est qu'un point de départ. L'étape immédiate est la constitution d'un gouvernement de coalition où elle devra faire de la place à ses alliés blessés (Salvini et Berlusconi) tout en les neutralisant. Puis faire face à une situation économique et sociale qui s'annonce très difficile, du fait notamment de l'explosion des coûts de l'énergie, sous l'œil des marchés, très attentifs au niveau de la dette

italienne. Tout en manœuvrant avec doigté sur des sujets que la jeune dirigeante de droite considère comme emblématiques – l'immigration et le passage à un régime présidentiel –, mais qui peuvent raviver les tensions.

Sur l'Alliance atlantique, *Fratelli d'Italia* a toujours affirmé son positionnement pro-américain, et les clins d'œil à Poutine sont oubliés : l'Italie continuera de soutenir l'Ukraine. En revanche, Giorgia Meloni n'a jamais caché son peu d'estime pour la bureaucratie bruxelloise, qui le lui rend bien. Ses premières déclarations laissent toutefois

entendre qu'elle veut privilégier la défense des intérêts italiens au sein de l'Union et non en dehors. Et elle sait que, sur des questions comme l'énergie ou la réforme des « critères de convergence », les pays de l'Europe latine auront besoin du soutien de l'Italie, face à l'intransigeance de Berlin.

Notons enfin que la campagne menée par certains milieux de gauche européens, pour assigner Giorgia Meloni à son passé « postfasciste » a fait long feu. Comme le signalait avec malice le *Financial Times*, si le fascisme est au pouvoir en Europe, ce n'est pas à Rome, mais à l'est, beaucoup plus à l'est. Suivez mon regard. ■

FRANÇOIS RENIÉ.

Les faits majeurs

■ **Arménie.** – Une vidéo montrant l'exécution, dans des conditions atroces, de prisonniers arméniens tombés entre les mains de l'armée azerbaïdjanaise, a enfin attiré l'attention en Occident sur le conflit armé qui oppose Erevan et Bakou depuis le 12 septembre.

■ **Brésil.** – Crédité de 48,4 % des voix, Lula devance le président sortant Jair Bolsonaro (43,2 %) mais ne peut éviter un second tour. Le même jour, les élections des gouverneurs et des parlementaires ont été plus favorables au Parti libéral de Bolsonaro, qui empoche 99 des 513 des sièges à la chambre des députés et décroche la province de São Paulo, la plus peuplée et développée.

■ **Burkina Faso.** – Le capitaine Ibrahim Traoré, 34 ans, vient de s'accaparer les fonctions de président et de chef suprême des armées au terme du coup d'État mené le 1^{er} octobre contre Paul-Henri Damiba, qui avait lui-même renversé au début de l'année le président Roch Marc Christian Kaboré.

■ **Danemark.** – Le parti social-libéral, composante de la majorité, a brandi la menace d'une motion de censure contre le gouvernement. Embarrassée depuis plusieurs mois par l'affaire des visons (l'abattage forcé et illégal de 15 millions de ces petits animaux d'élevage pendant la crise du Covid), la Première ministre Mette Frederiksen a été acculée à convoquer des législatives anticipées qui se tiendront le 1^{er} novembre 2022.

CAZIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Le retour du guépard.** – Il ne s'agit pas de Lampedusa mais de la réintroduction de l'espèce chassée jusqu'à extinction en 1952 en Inde, qui fait la couverture de l'hebdomadaire indien *India Today* daté du 26 septembre. On peut y lire une interview de la ministre des Affaires étrangères, Catherine Colonna, venue à New Delhi les 14 au 15 septembre renforcer le partenariat stratégique signé en 1998 avec Jacques Chirac lors d'un voyage en Inde dont elle faisait partie alors, comme chargée de la communication de l'Élysée. La France y est qualifiée de « l'un des plus sûrs alliés de l'Inde ».

Le lendemain, 16 septembre, le Premier ministre indien Narendra Modi, au sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) à Samarcande (Ouzbekis-

tan), avait pour la première fois critiqué publiquement le président Poutine : « *le temps n'est pas à la guerre* ». Sur ces bases, le ministre indien des Affaires étrangères a mené à New York, du 18 au 28 septembre, un marathon diplomatique qui a donné tout son sens à ce qu'il avait lui-même théorisé dans son livre *The Indian Way* (2020), à savoir « *le multi-alignement* » : « *Engager l'Amérique, gérer la Chine, cultiver l'Europe, rassurer la Russie, impliquer le Japon, attirer les voisins, étendre le voisinage et élargir le cercle stratégique de nos soutiens* ». Subrahmanyam Jaishankar, qui n'est pas pour rien le fils du père de la dissuasion nucléaire indienne, donne au régime de Modi et à sa volonté d'« *autonomie stratégique* » un relief international inédit. Il a rompu des lances tant avec Lavrov (ministre russe des Affaires étrangères), en niant que New Delhi agisse sous

pressions occidentales, qu'avec Blinken (secrétaire d'État américain), lui reprochant la modernisation des F-16 pakistanais.

L'hebdomadaire britannique *New Statesman* a réalisé, le 26 septembre en *podcast*, une longue *interview* d'un chercheur de New Delhi qui explique le lent rééquilibrage de la politique étrangère indienne. Rééquilibrage parce que la Russie est plus dépendante de la Chine et que celle-ci est la menace n°1 de la sécurité nationale de l'Inde. Lent car l'État profond et l'opinion publique restent attachés aux liens traditionnels avec Moscou. À preuve, depuis le début de l'année, *India Today* n'a consacré qu'une seule de ses couvertures à la guerre en Ukraine (« *Roulette russe* » en titre), le 14 mars dernier. Et, à la rubrique « Défense », il n'est question que des querelles avec la Chine dans l'Himalaya.

Y. L. M.

Soixante ans après la crise des missiles de Cuba, Poutine oblige à repenser la doctrine de la dissuasion nucléaire et, à travers les évolutions, ses constantes.

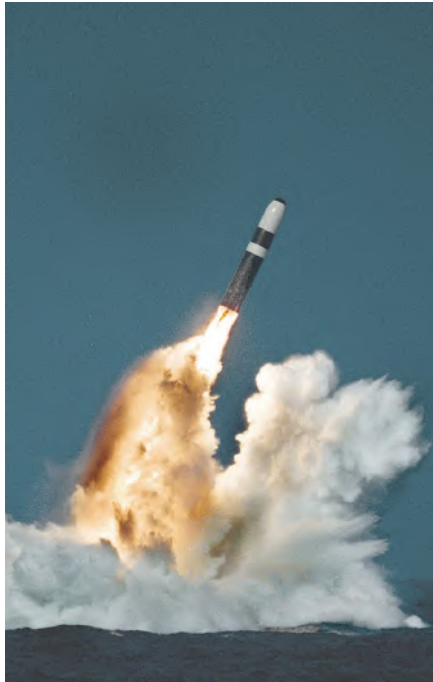
Cuba sur mer Noire

PAR YVES LA MARCK

Le 26 septembre, deux référendums se déroulaient dans deux pays aux antipodes l'un de l'autre : à Cuba sur la réforme du code de la famille, dans les provinces sud-est de l'Ukraine sur leur rattachement à la Russie. L'île caraïbe tente péniblement de sortir du carcan communiste et des sanctions qui l'asphyxient depuis 1962. Le Donbass veut y revenir sans préjudice de nouvelles sanctions. À soixante ans de distance, Moscou brandit la menace nucléaire. En 1962, Khrouchtchev obtint que les États-Unis n'attaqueraient plus le régime castriste (et, en secret, le retrait de Turquie des missiles américains). En 2022, Poutine prétend sanctuariser les territoires ukrainiens qu'il a annexés, voire obtenir d'autres concessions de l'Otan.

Un troisième âge nucléaire. Les circonstances sont fort différentes. L'alerte nucléaire de 1962 (18-26 octobre) a fait entrer le monde dans une ère où la dissuasion était régulée d'un commun accord entre les deux Grands. Le traité de Moscou de 1963, sur l'interdiction des essais nucléaires, fut suivi du traité de 1968 sur la non-prolifération, à ce jour le plus universel, puis par les accords de « maîtrise des armements ». Depuis quelques années, on parle en revanche d'un « troisième âge nucléaire » (Christian Malis). La fin de la guerre froide s'est traduite par une nouvelle prolifération, par l'éventail des armes, le nombre des acteurs virtuels, et le développement de la stratégie indirecte plutôt que l'ancienne confrontation stratégique, massive et bipolaire (1).

Poutine a pris une longueur d'avance dans la réalisation de ce que la nouvelle situation lui permettait, en tant que puissance nucléaire, alors que le statut diminué de la Russie post-soviétique le lui aurait interdit autrement. Il a utilisé la Syrie comme terrain d'expérimentation en tirant des missiles de croisière depuis la mer Caspienne ou en la survolant par des bombardiers nucléaires. La Russie est la seule puissance nucléaire à s'être dotée d'autant d'ogives dites tactiques, autorisant une forme de continuum stratégique entre conventionnel et nucléaire. Un « tir d'avertissement », d'ailleurs admis dans la dernière évolution de la doctrine classique, est, dans son cas, plausible, par exemple en mer Noire. Les Américains ont promis une réplique « décisive ». De leur part, en vertu du postulat du tout ou rien, et le territoire américain sinon de l'Otan n'étant pas ciblé, un échange nucléaire est exclu. L'escalade serait conventionnelle.



Arsenal militaire américain. Tir d'un missile Trident II à partir d'un sous-marin.

La stratégie russe introduit un coin dans la solidarité transatlantique et européenne à l'égard de l'Ukraine. La France, quant à elle, ne participe pas au comité des plans nucléaires de l'Otan. La crise de Cuba avait suscité la proposition de Kennedy à Londres et Paris, de participer à la force nucléaire américaine. Londres avait signé l'accord de Nassau, de Gaulle avait refusé. Le veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun puis le retrait de l'organisation militaire intégrée en seront la conséquence logique. Aujourd'hui, on entend à nouveau les sirènes d'une force nucléaire de l'Otan voire d'une Euro-bombe phagocytant la force française.

La crise ukrainienne a opéré un rappel salutaire et encouragé la réflexion stratégique

La stratégie indirecte. La crise ukrainienne a opéré un rappel salutaire et encouragé la réflexion stratégique largement évacuée des écoles. Les Raymond Aron, Lucien Poirier, André Beaufre, Pierre Gallois, pour ne citer que les Français, n'ont eu que peu de successeurs immédiats. Seuls quelques philosophes de haut vol – René Girard, Jean Guilton, Thérèse Delpech, Jean-Pierre Dupuy (3) – avaient à l'occasion relevé le défi intellectuel.

La crise des missiles de Cuba a introduit un nouveau type de relations internationales. Le coup de poker de Khrouchtchev avait ouvert une discussion. Ce qui peut passer pour une montée aux extrêmes se révéla être un appel tragique à entamer un dialogue. La première décision post-Cuba fut de créer un « téléphone rouge » de communication directe entre le Kremlin et la Maison-Blanche. Kennedy avait compris, contre les chefs militaires, qu'il fallait ménager à l'adversaire « une porte de sortie » (2). Au-delà des apparences et des rodomontades, on ne peut exclure qu'il y ait aussi de cela dans le discours de Poutine du 21 septembre. Le conseiller à la Sécurité américain Sullivan l'a compris, qui a tout de suite dit avoir « en privé » (sic) pris l'attache de Moscou.

L'ultime leçon de la crise de Cuba, c'est néanmoins l'échec final de Khrouchtchev, sa révocation par le Comité central du Parti deux ans plus tard, en octobre 1964, à la veille de l'élection présidentielle américaine mais aussi, on ne le saura que plus tard, à l'aube de la révolution culturelle chinoise. Car la conséquence du pas de côté de Cuba fut la perte de crédibilité de Moscou comme puissance nucléaire, ce que, dans l'actualité immédiate, vient de manifester le sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai à Samarcande, le 16 septembre : Inde et Chine, deux puissances nucléaires, ont exprimé leurs « préoccupations et interrogations » (selon l'aveu public de Poutine), obligeant celui-ci à se découvrir.

En tout cas, le message est passé aux puissances dites de second rang, que la dissuasion du faible au fort est plus que jamais d'actualité, que l'autonomie stratégique les concerne toutes et que le moment est au retour des nations ; donc, à chacun de défendre ses intérêts nationaux, comme la conclusion en avait été tirée en 1963. ■

(1). Amiral Pierre Vandier, *La dissuasion au troisième âge nucléaire*, éditions du Rocher, 2018, basé sur un travail de stratégie du Centre des hautes études militaires en 2016.

(2). Sur la crise de Cuba, l'ouvrage de référence est celui de l'ambassadeur de France Gabriel Robin (récemment décédé), *La crise de Cuba. Du mythe à l'histoire*, Economica, 1984. Jusqu'à la parution en septembre 2022 d'*Abyss*, de l'historien britannique Max Hastings, William Collins.

(3). L'ouvrage de J.-P. Dupuy, de 2019, *La guerre qui ne peut avoir lieu ; essai de métaphysique nucléaire*, paraît en poche (Points) le 21 octobre avec une postface inédite de l'auteur.



Crise énergétique : Un changement de stratégie s'impose

Entretien avec Julien Lovato

Du fait de la crise énergétique le coût de fabrication des produits essentiels augmentera dans de telles proportions que de nombreuses entreprises rencontreront des difficultés et qu'une majorité de ménages se retrouveront en grande précarité énergétique, et alimentaire. Julien Lovato conseille et accompagne des PME-PMI – où l'énergie est au cœur des préoccupations – dans leur stratégie de développement à moyen et long terme.

Royaliste. - Si le conflit russo-ukrainien en a constitué un puissant révélateur, cette crise couvrait bien avant cet événement. Quelles en sont les racines ?

Julien Lovato. - Avec l'augmentation du nombre de voitures, de camions (mondialisation et abandon du feroutage), de logements (la population augmente) et du taux d'équipement technologique, notre besoin en énergie ne cesse de croître (+ 8,5 % l'an selon l'Insee). Dans ce contexte, l'impératif de transition énergétique, qui exige l'abandon progressif des énergies fossiles, conduit inévitablement vers un presque tout-électrique et à une flambée des coûts. L'explication officielle fournie par les pouvoirs publics est la suivante : « Plus de 50 % de réacteurs sont à l'arrêt pour maintenance, les centrales sont vieillissantes, les prix des hydrocarbures et du gaz sont à la hausse à cause du conflit russo-ukrainien, le marché fait que les prix s'envolent ». Cela ne résiste pas à une analyse un tant soit peu rigoureuse !

Depuis le plan Messmer de 1974, la France possède un secteur de production électrique majoritairement nucléaire. Le

parc est certes vieillissant, mais pourquoi fermons-nous nos centrales de 50 ans alors que les États-Unis prolongent le fonctionnement des leurs jusqu'à 80 ans ? Ainsi, le site de Fessenheim qui, même bien entretenu avec 340 millions d'euros de travaux réalisés ces 5 dernières années, a été fermé pour céder au chantage électoraliste et dogmatique (« Le nucléaire, c'est mal ») d'EELV, alors que cette fermeture a directement provoqué l'émission de 8 millions de tonnes de CO² supplémentaires par an, du fait d'une importation d'électricité issue des centrales à charbon allemandes afin de compenser la perte de production d'une électricité totalement décarbonée !

Par ailleurs, lors de leur construction, nos centrales ont fait l'objet de cahiers des charges précis, stipulant l'emploi de matériaux spécifiques, dont l'attrition au fil du temps est connue et les coûts et dates de remplacement budgétés et programmés. Cela s'appelle de la maintenance préventive et, si l'on en croit Jean-Bernard Lévy, patron d'EDF, qui a affirmé le 14 septembre devant l'Assemblée nationale : « On nous a dit : préparez-vous à fermer les douze centrales suivantes. On n'a donc pas embauché des gens pour en

construire d'autres. On a embauché des gens pour en fermer douze », la maintenance préventive a donc été totalement abandonnée.

Toujours concernant la maintenance des centrales, il est utile de rappeler que l'uranium fait chauffer de l'eau pour actionner des turbines, et que ces turbines, dont la construction est majoritairement le fait d'Alstom et de sa branche Énergie, ont été rachetées en 2014 par les Américains avec l'aval d'Emmanuel Macron. Ces derniers se sont emparés de brevets, ont fermé la filiale française et dispersé les savoirs. Il y a donc, pour la partie turbines, une dépendance au bon vouloir des États-Unis qui n'est pas pour rien dans ces retards.

Qu'en est-il de la dépendance au gaz russe ?

La France est le moins exposé des pays européens à l'embargo puisqu'elle n'importe que 17 % de son gaz de Russie. Elle importe aussi du gaz naturel liquéfié depuis les USA et cette part est grandissante depuis 2019, selon le quotidien *Les Échos*. Un esprit attentif ne manquera pas de penser que la guerre en Ukraine avait donc été envisagée et que le changement

de sources avant-guerre, qui était donc censé assurer une sécurité d'approvisionnement avec une stabilité du prix, a été au minimum très mal négocié.

Abordons le « marché » de l'électricité et ses « lois » si chères à l'Union européenne...

Depuis 1990, le « marché » de gros de l'électricité utilise le mécanisme suivant pour fixer les prix : c'est le prix de revient de la dernière source de production mobilisée pour équilibrer le marché, généralement les centrales à gaz, qui détermine le prix imposé à tous les opérateurs. Un prix rétro-fixé au plus élevé donc, et indexé sur le gaz ! Si le prix du gaz s'envole celui de l'électricité aussi, même si elle provient à 75 % de centrales nucléaires comme en France ! Cette augmentation du prix par indexation n'est donc pas liée aux coûts de production locaux, mais plutôt à une entente dans le seul but de les maintenir élevés !

Mais en quoi est-ce un marché ?

En théorie, sur un marché plusieurs entreprises produisent le même produit et optimisent leurs productions et coûts pour être préférées par les consommateurs et l'emporter sur leurs concurrents. Or l'ouverture à la « concurrence » d'EDF fonctionne très différemment. EDF, dont les coûts sont maîtrisés et peu élevés, a reçu des injonctions de l'Europe : d'une part, vendre à un tarif artificiellement bas aux opérateurs privés pour leur permettre de réaliser tout aussi artificiellement des profits plus que confortables et, d'autre part, vendre à un tarif plus élevé l'électricité aux particuliers afin de les inciter à migrer vers ce secteur privé. Drôle de loi d'un « marché libre et non faussé » !

Le résultat est édifiant : indexé sur le prix du gaz, le mégawatt nucléaire – dont le prix de revient pour EDF est de 42 à 50 euros – se négociait en septembre 2022 au prix de gros de 461 euros (avec une prévision boursière sur le marché Epex-Spot à 700 euros pour l'hiver, soit un prix multiplié par 14 !). Au final, les « fournisseurs privés » ne produisent pas, n'achèment pas, mais réalisent des marges indécentes uniquement en spéculant ! Ce « marché » n'en est pas un puisque les prix sont régulés à la hausse au profit de quelques acteurs et au détriment de leurs clients : les ménages et les entreprises.

Donc, que ce soit sous forme d'un « marché libre » purement théorique ou d'un marché « régulé », aucune des deux méthodes ne peut garantir des prix bas et stables...

Un exemple illustre parfaitement ce constat : les Danois ont investi dans un parc éolien immense (56,9 % de leur production). Ils surproduisent parfois car ils ne peuvent stocker. Aussi se sont-ils associés à leurs voisins suédois et norvégiens en leur exportant l'électricité en surplus à



Julien Lovato. Directeur d'un cabinet d'ingénierie, auteur de nombreuses études sur l'industrie.

bas prix. Électricité que ces deux voisins savent stocker en pompant de l'eau pour remplir leurs barrages, et qu'ils revendent beaucoup plus cher aux Danois lors des pics de besoin ! Bilan de ces prix d'une énergie prétendument régulés par le marché : les Danois mécontents ont ralenti les investissements éoliens et ont entamé un bras de fer avec leurs voisins !

Nos dirigeants ont oublié de piloter une transition en douceur tenant compte des besoins réels

Un marché régulé par une Commission européenne aux mains des lobbies de toutes sortes agit au détriment des populations...

L'UE, par son idéologie de la marchandisation de tout au profit de quelques-uns, s'est retrouvée incapable d'arbitrer entre intérêts publics et privés du fait de certaines injonctions paradoxales : passer au tout-électrique, réputé moins polluant et fermer les centrales nucléaires, boycotter le gaz naturel russe, plus écologique et abordable (car arrivant par gazoduc), au profit d'un gaz américain beaucoup plus cher et plus polluant car issu de la fracturation hydraulique et transporté par supertankers, communiquer – récemment – sur un retour au nucléaire sans rebâtir une filière de savoirs ni (re)lancer des projets ! Empêtrés dans ces injonctions paradoxales et se refusant à casser les petits mécanismes « arrangeants » de fixation des prix, nos dirigeants ont oublié de piloter une transition en douceur tenant compte des besoins réels. Ils se bornent à culpabiliser la consommation des individus et à recommander le port de « cols

roulés » (!) pour mieux masquer une absence totale de stratégie et de maîtrise.

Existe-t-il pour le moyen-long terme des solutions technologiques sérieuses ?

Il suffirait de reprendre certains projets abandonnés. Pour produire notre électricité nous n'exploitons que 0,7 % de la capacité énergétique de l'uranium (un isotope de l'uranium naturel appelé U235) ; les 99,3 % restants du combustible deviennent de l'U238 qui, une fois enrichi, donne le plutonium 239. Or, en construisant un autre type de centrales, dites « à caloporteur à sodium » (ou de quatrième génération), nous pourrions utiliser ce 99,3 % restant pour produire de l'énergie ! À volume égal d'uranium naturel, nous pourrions produire 141 fois plus d'énergie. Nous avons 300 000 tonnes de stocks d'U238 (nos résidus des 60 années précédentes). De plus, ce type de centrale réduirait par dix les déchets. La France, si elle le voulait, deviendrait « un Eldorado énergétique pour le prochain millénaire », selon l'Académie des sciences. Pour cela, il faudrait redévelopper des filières scientifiques abandonnées il y a plus de 30 ans sous la pression des écologistes et des intérêts privés. C'était l'objet du projet Superphénix dont les coûts ont dépassé les estimations initiales, comme pour tout projet expérimental. S'il était redémarré et étendu, il nous rendrait autonomes énergétiquement pour longtemps.

Y a-t-il d'autres choix ?

Il serait également possible d'investir dans les technologies de fusion, comme les Tokamak : anneau de confinement magnétique à l'intérieur duquel on injecte de l'hélium ou de l'hydrogène que l'on chauffe avec un laser. Sitôt la température de fusion atteinte, l'ignition s'auto-entretient. Comme un soleil en quelque sorte. Le champ de confinement maintient le plasma brûlant loin des parois qui sont refroidies et on peut capter la chaleur pour faire tourner des turbines comme dans une centrale classique. Avantages : zéro déchets nucléaires, zéro radiations, carburant quasi illimité. Inconvénient : cette technologie est encore à l'essai...

En 2021, les Chinois ont maintenu un plasma à 70 millions de degrés pendant 17 minutes. Mais ce ne sont que des réacteurs d'essai, comme le projet Iter, situé au nord de Marseille, qui sera le plus gros démonstrateur au monde. Sa mise en service est prévue pour 2025 mais ce n'est encore qu'un démonstrateur et il n'est pas capable de produire de manière industrielle. Il faudrait investir, et cela nous renvoie à la décision politique, à la planification, à la définition d'une nouvelle stratégie de la part de l'État et donc à la souveraineté de la France, ce qui n'est en rien incompatible avec une intense coopération européenne et internationale. ■

Propos recueillis par
Loïc de Bentzmann.

Une blessure à jamais vivante de la mémoire



En établissant l'histoire de la rafle de juillet 1942, à la suite d'un imposant travail sur les archives, Laurent Joly fait resurgir des silhouettes d'hommes, de femmes et d'enfants destinés à l'enfer des camps.

Ce livre ne se lit pas d'un œil sec. Le récit de la rafle, l'examen des documents et le commentaire des statistiques prennent leur densité tragique par la publication de fragments de vies soudain jetées sur les chemins de l'extermination.

Connues par les lettres des internés et les témoignages des survivants, ces histoires personnelles ou familiales illustrent la terrible logique de la rafle, incompréhensible pour tous ceux qui n'en saisissent pas la finalité, invraisemblable pour tout esprit civilisé. Le moment de la rafle

est vécu comme un retranchement du monde des humains. Il n'y a plus que la peur, la faim, la violence des arrestations, l'extrême détresse des enfants soudain privés de leurs parents – sans que personne ne puisse imaginer ce que peut être un camp d'extermination.

Personne dans la foule effrayée qu'on entasse au Vel d'Hiv, à Drancy, puis à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande dans l'attente d'un convoi pour Auschwitz... Mais les Allemands préparent avec un méthodique enthousiasme la Solution finale et, à Vichy, on n'est pas dupe des annonces

officielles sur une déportation en camp de travail. Le 23 juillet, André Lavagne, chef du cabinet civil de Pétain, note dans son journal que « [les Juifs] seront envoyés en Pologne avec des vivres pour 17 jours, 50 par wagon plombé, sans eau. Les Allemands verront à l'arrivée, ce qui reste de vivant ». La ligne officielle est que le prétendu « État français » a tout intérêt à livrer aux Allemands les Juifs étrangers, jugés « indésirables ».

C'est la police parisienne qui est chargée de ce sinistre travail pour satisfaire le général Oberg qui a exigé la livraison de 40 000 Juifs et Juives en âge de travailler... et qui a répondu positivement à Pierre Laval lorsqu'il lui a demandé de « prendre » aussi les enfants. La rafle des 16 et 17 juillet ne donne pas les résultats attendus par l'Occupant. Les policiers exécutent diversement les ordres donnés par leur hiérarchie, certains font du zèle par carriérisme ou antisémitisme – ils seront épurés après la guerre – tandis que d'autres préviennent des Juifs de la rafle ou n'insistent pas quand leur coup de sonnette reste sans réponse. Surtout, la rumeur d'arrestations massives a circulé et beaucoup ont quitté leur quartier. Ceux qui sont arrêtés sont parqués

au Vélodrome d'Hiver dans des conditions effroyables. Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, ne proteste pas car lui aussi juge que les Juifs étrangers sont « indésirables ». Mais l'opinion publique est scandalisée et beaucoup de Parisiens aident de diverses manières les rescapés – qui seront pourchassés jusqu'au 31 juillet 1944.

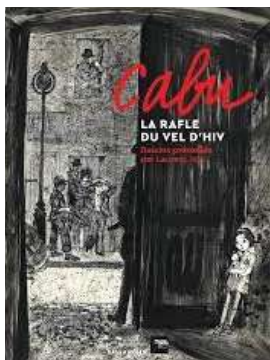
Dans cette longue série d'horreurs, la responsabilité de Vichy est écrasante. Pétain, Laval et Bousquet auraient pu multiplier les obstacles juridiques et les cas d'exemption. Ils ont au contraire voulu donner des gages à l'Allemagne en se débarrassant d'étrangers. Ils ont dénaturisé des Juifs et certains, redevenus étrangers, ont été déportés à Auschwitz. Ils ont laissé arrêter, interner et déporter des milliers d'enfants et, parmi eux, les 3 000 petits Français rafles en juillet 1942. Ils ont laissé arrêter et déporter des Juifs français, « coupables » de ne pas avoir respecté la réglementation raciste – et même des Anciens combattants mutilés de guerre.

Il est impossible de soutenir que Vichy « n'avait pas le choix » et qu'il a choisi la politique du « moindre mal ». La lettre pastorale que l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, publie le 23 août, puis les protestations de plusieurs dignitaires ecclésiastiques ont empêché Vichy d'ordonner l'arrestation de femmes et d'enfants juifs. J'ajoute que Mgr Saliège prenait soin de préciser dans la lettre que la France n'était pas responsable de ces horreurs. Laurent Joly ne relève pas ce point et affirme que, dans son discours de 1995, Jacques Chirac serait « remarquablement » parvenu à « concilier roman national, vérité historique et ressenti populaire ». C'est ignorer le rejet chiracien de la conception gaullienne de la légitimité et de la légalité – et de la définition même de la France. Mais ce point de désaccord n'entame en rien le résultat décisif du travail de Laurent Joly. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► Laurent Joly, *La Rafle du Vel d'Hiv*, Paris, juillet 1942, Grasset, 2022.

Dessins de presse



■ Cabu. – Pour le 80^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, les éditions Tallandier republient les dessins (2) que Cabu, alors jeune dessinateur de 29 ans, donna en 1967 pour illustrer le livre de Claude Lévy et Paul Tillard, *La grande rafle du Vel d'Hiv*, sous-titré *La Saint-Barthélemy des juifs*

de Paris, dont les bonnes feuilles furent publiées par le magazine *Le nouveau Candide*.

Ces dessins en noir et blanc (présentés par Alain Joly, qui en corrige les erreurs liées au fait qu'en 1967, Cabu ne disposait que de très rares archives et de quelques témoignages) sont au dessin de presse ce que le film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais fut au documentaire cinématographique : la révélation d'une réalité enfouie dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue, ignorée des autres.

De la rafle des 16 et 17 juillet 1942, il ne nous reste comme témoignage visuel qu'une seule photographie : celle, célèbre, des autobus et véhicules de police garés en file indienne rue Nélaton, devant l'entrée du vélodrome. D'où l'importance des dessins de Cabu qui restituent l'horreur de ces journées en se concentrant, comme le souligne Laurent Joly, « sur les victimes, leur détresse,

leur dignité, face à la machine policière ».

« Un dessin, cela ne se raconte pas, cela se regarde », aimait à dire le dessinateur tombé sous les balles des frères Kouachi le 7 janvier 2015. Laurent Joly ne s'y risque donc pas, mais il parvient, en une ou deux phrases, à en souligner le caractère unique. Citons ce commentaire du dessin de couverture (voir ci-contre) : « La tension dramatique de la scène est accentuée par le clair-obscur que priait tant Cabu – et son hommage permanent au maître du genre, Rembrandt ».

NICOLAS PALUMBO.

► Cabu, *La Rafle du Vel d'Hiv*, dessins présentés par Laurent Joly, Tallandier, 2022. Le livre comprend les seize dessins publiés en 1967 plus un, non publié alors.

Une exposition du Mémorial de la Shoah est consacrée à ces dessins jamais exposés depuis leur parution.

DR



Par Gérard Leclerc

La religion woke

Plusieurs fois dans cette chronique, il m'est arrivé de parler du *wokisme*. Comment échapper, en effet, à un phénomène de plus en plus envahissant, alors même qu'il devrait provoquer surprise, souvent ahurissement et même colère ? Comment quelque chose d'aussi irrationnel peut-il s'être emparé de notre monde, et en premier lieu des universités qui devraient être autant de temples de la Raison ? L'affaire est donc sérieuse, et il convient de l'analyser avec le maximum d'acuité pour en saisir la généalogie, les motifs, l'étendue. À cette fin, Jean-François Braunstein était doué de toutes les capacités nécessaires. On lui doit un premier essai, paru en 2018, *La philosophie devenue folle* (1), où il avait longuement rendu compte de son enquête à travers la littérature américaine, qui montrait qu'à partir du genre, de l'animal et de la mort, un véritable bouleversement métaphysique et moral s'était produit. Celui-ci remettait en cause les fondements de l'humanisme du monde occidental.

À l'évidence, apparaissait que, selon l'expression de Douglas Murray, l'excellent essayiste britannique, lui aussi spécialiste du sujet, l'enjeu n'est rien moins que de mettre en œuvre une arme de destruction massive, propre à s'attaquer aux aspects les plus divers de la civilisation : éducation, santé, sciences, arts. C'est tout notre héritage classique et judéo-chrétien qui se serait révélé foncièrement mauvais et qu'il conviendrait donc d'abattre par tous les moyens (2).

L'essai de Jean-François Braunstein offre l'intérêt de donner une idée panoramique du *wokisme*, en partant de ses origines. Le mot même de *woke* est emprunté à la culture populaire noire américaine. Il renvoie à la notion d'éveil, familière à une tradition protestante dont l'existence n'a cessé d'être rythmée par autant de réveils religieux. Il est d'ailleurs remarquable que l'expansion militante *wokiste* corresponde à un effondrement de ce courant caractéristique des États-Unis. Celui marqué par l'identité *wasp* (blanc, anglo-saxon, protestant). Et pour le coup, c'est la couleur noire qui se substitue à la blanche. L'appropriation du terme *woke* par les Blancs est foncièrement illégitime, parce qu'elle est une expérience noire perceptible uniquement par ceux qui vivent du passé esclavagiste de leur communauté. Il faut ajouter aussitôt que cette particularité n'empêche pas une vision globale du monde « où toutes les injustices pourront être repérées et combattues. »

Jean-François Braunstein peut ainsi souligner la différence qu'il y a entre cette démarche et celle de la *French theory*, dont on prétend souvent qu'elle l'aurait préparée et rendue possible. Mais la « déconstruction » n'explique pas tout, elle se situe dans un ordre critique éloigné de toute militance. Certains concepts de Michel Foucault ont pu servir de boîte à outils, selon sa propre expression, mais un abîme intellectuel sépare les deux courants. D'un côté, il s'agissait de déconstruire toutes les identités ; de l'autre, il s'agit de les affirmer avec la plus grande énergie, à l'enseigne du subjectivisme racial. Par ailleurs, aucune ironie du côté de nos religionnaires : « L'esprit de sérieux et l'absence de remise en cause de soi-même caractérisent la pensée woke. Le manque total d'humour est sans doute le caractère le plus distinctif de cette pensée, et aussi le plus glaçant : c'est là que l'on perçoit le mieux leur caractère totalitaire. »

Intolérance totale : tout universitaire réputé en désaccord sera privé de parole et persécuté. On peut aussi observer des rites étranges, comme celui de l'agenouillement auquel s'est prêté Jean-Luc Mélenchon, pour être reconnu coupable de fautes immémorielles. Aux rites s'ajoutent des textes sacrés plus ou moins

ésotériques rédigés par des universitaires... qui peuvent être français : on relève ainsi pour la France les noms d'Éric Fassin, d'Elsa Dorlin, de Houria Bouteldja, ou de Pap Ndiaye, notre nouveau ministre de l'Éducation nationale. Ce dernier se défend d'appartenir à l'aile la plus extrémiste de la revendication noire. Il n'empêche qu'il vient, lors d'une visite aux États-Unis, de mettre en cause notre pays pour « la difficulté d'y aborder les questions ethno-raciales » et que son essai sur *La condition noire* (coll. Folio actuel) lui permet de se présenter comme l'initiateur des *black studies* à la française.

Je ne puis ici que mentionner les trois principales thématiques de la pensée *woke*. Jean-François Braunstein les expose en trois chapitres substantiels. La première se rattache à la théorie du *gender*, qui nous est devenue familière à cause de l'influence qu'a obtenue chez nous une Judith Butler, théorie largement intégrée par l'*intelligentsia* et dont un journal comme *Le Monde* s'obstine à nier la dimension idéologique, sous prétexte qu'il s'agirait d'un pur instrument opérationnel des sciences humaines. Mais la gravité de l'idée d'un genre séparé du corps est patente, entraînant de véritables folies pour effacer l'identité sexuée.

Nous avons déjà signalé l'importance de la race. Et cela au nom de l'antiracisme : « Les nouveaux antiracistes-racistes soutiennent que les races existent, qu'il est essentiel d'en tenir compte pour comprendre le monde social et que pour comprendre le racisme, il convient de ne pas traiter de la même manière tous les humains. » Qu'importe que la race ne soit plus une réalité biologique, c'est une réalité sociale qui façonne tous les aspects de l'existence. Et il est entendu que « tous les Blancs sont racistes », qu'ils le veulent ou non. Il faut noter, à ce propos, l'omniprésence du mot *systémique*, non seulement en sociologie, qui établit une causalité obligatoire dans les relations humaines. Fort heureusement, on assiste, du côté d'intellectuels noirs, à de fortes réactions à cette dérive, ne serait-ce qu'en vertu de l'effet boomerang d'un tel délire.

Le troisième exposé de Braunstein concerne la thématique épistémologique, car dans la logique *woke* le point de vue scientifique vole en éclats. Toutes les sciences sont suspectes de présupposés discriminatoires. Ainsi, la biologie serait une fausse science « parce que de part en part politique, qualifiée de "patriarcale", de "viriliste", ou pour faire bonne mesure de "colonialiste" ». Une position prétendue rationnelle cache l'oppression et la domination, qui profitent toujours aux Blancs. De là une profusion d'épistémologies, sous prétexte que toute science serait toujours construite à partir d'un point de vue, « en l'occurrence, pour l'instant, celui des hommes blancs qui constituent l'essentiel des scientifiques ». La vérité n'existe pas, elle est toujours située à l'intérieur d'un état social.

Sans doute peut-on se frotter la tête en se demandant comment une telle somme d'inepties a pu s'imposer au sein des universités. Mais les conséquences du phénomène sont patentes, notamment avec l'épidémie des adolescents et des adolescentes en demande de changement de genre. Il est vrai que des formes de résistances apparaissent, notamment aux États-Unis, avec des parents en colère contre l'endoctrinement de leurs enfants. Mais le mal est profond et il exige en réponse, un éveil résolu des consciences. ■

(1). Voir *Royaliste* n° 1151 du 24 septembre au 7 octobre.

(2). Douglas Murray, *Abattre l'Occident*, L'Artilleur.

► Jean-François Braunstein, *La Religion woke*, Grasset, 2022.

Montherlant : un mauvais maître ?

Le suicide d'Henry de Montherlant le 21 septembre 1972, à l'âge de 76 ans, au sommet de sa gloire et dans la pleine maîtrise de son art littéraire, résonne encore, cinquante ans après, auprès de tout un pan de ceux qui eurent vingt ans autour des années pré et post-68.

Avec le recul, l'admiration vouée à Henry de Montherlant en a-t-elle fait un maître de leur jeunesse comme Maurice Barrès le fut de sa génération, « un professeur d'énergie » ? Son œuvre est fort éparse mais elle a l'avantage de s'être comme condensée dans quelques pièces de théâtre assez emblématiques, désormais hors répertoire mais dont la lecture demeure accessible. Ses plus fortes pièces sont nées sous l'Occupation et largement nées d'elle quoiqu'elles n'en traitent pas directement. La toute première, *La Reine morte*, fut représentée en décembre 1942. Montherlant prend des chemins détournés par l'Espagne du Siècle d'or ou la Renaissance italienne, mais comme formes d'un universel. Le public qui l'applaudit était, selon lui, loin de le comprendre. Et quand la génération suivante le découvrira en 1967 avec *La Ville dont le prince est un enfant*, sublime chronique de la vie d'un collège catholique de garçons, la pièce arrive à contretemps (la mixité date de 1965, les prêtres enseignants disparaissent au profit des seuls laïcs) et paraîtra hors de propos avec la crise de mai 1968.

Vraie et fausse grandeur – Montherlant incompris est l'objet d'un profond malentendu. Son théâtre n'était pas un théâtre de la Grandeur, dont il s'était pourtant toujours défendu, mais un hommage à la grandeur du Théâtre, comme sa vie même, mais c'est une autre histoire. La vie est un théâtre car elle est tragique. Claudel avait déjà choisi sa voie quand il théâtralise. Montherlant théâtralise parce qu'il se refuse à choisir. « *Synchrétisme et harmonie* », « *Harmonie des contraires et équivalence* », « *être ET ne pas être* » et non OU, telle est la clef de son art dramatique. Il ne conclut pas. Avec Claudel la fin est connue : le salut, la rédemption, l'espérance. Avec Montherlant la tragédie se referme sur elle-même. C'est une forme de huis clos, sans pour autant être en rien sartrien.

Montherlant ne cesse de tromper son public. Il joue avec les masques. Ses pièces dites modernes, situées à l'époque contemporaine, sont manquées. Il n'excelle que dans la distance, l'intemporalité saisie à des nœuds historiques. Dépouillées de cet arrière-plan, elles exposent le mensonge, l'imposture. Tout est faux. Le chevalier, le condottiere, le moine-soldat, eux, peuvent se permettre tout (ou presque). Ils n'ont pas d'état d'âme, et ne se posent pas la



Henry de Montherlant (1895-1972).

Montherlant ne cesse de tromper son public. Il joue avec les masques.

question de savoir s'ils ont une âme et si les autres en ont une (les Amérindiens). La question ne se pose qu'en vue d'un salut auquel ils font profession de croire sans que leur for intérieur soit impliqué. Nul héroïsme ici : cruauté rime avec sainteté. Il n'est pas besoin de croire ou ne pas croire. Les « *habiles* » de Pascal – que Montherlant tient pour un rare génie – ne jugent pas par la pensée du peuple mais par « *la pensée de derrière* ». Si Montherlant ne fera jamais le pari de Pascal, il s'en est approché au plus près, notamment dans son superbe *Port-Royal* (1954). Mais ce qui lui plaisait le plus, ce n'est pas Dieu mais le jeu. Pierre Boutang avait bien identifié cette famille spirituelle comme « *hédoniste* » : « *qui ne croit guère à l'âme, et toujours plus au moi qu'à l'âme* ».

L'imposture d'un temps où « le blanc est noir ». Montherlant tomberait donc sous le coup des critiques adressées à Chateaubriand dont il prend parfois les poses, « *fidèle à ce à quoi on ne croit pas* ». Le Barrès du « *culte du moi* » n'est jamais loin. Le « *nationalisme cocardier* » attribué à ce dernier, boulangisme durci dans les tranchées, dépassait souvent ses pensées secrètes, tout comme son catholicisme demeurait de l'extérieur. Patriote, Montherlant avait attendu la fin de la guerre d'Algérie pour révéler son anticolonialisme, manifeste dès les années trente vécues en Afrique du Nord (*La Rose de*

sable). Il le faisait remonter à la Conquête des Indes (*La Découverte de l'Amérique*) condamnée dans *Le Maître de Santiago* (paru en 1947) : « *Les colonies sont faites pour être perdues. Elles naissent avec la croix de mort au front* ». Le jeune Montherlant à Barcelone en 1926 souhaitait que l'on déboulonne la statue de Christophe Colomb (célébré en 1927 par Claudel dans *Le livre de Christophe Colomb*).

« *Un homme qui va mourir...* » – Chateaubriand se représentait « *descendre dans la fosse* » en brandissant un crucifix. Théâtre. « *Tristes audaces d'avant-tombe* » (Boutang) que le théâtre de Montherlant qui repose inlassablement la question de la mort : qu'est-ce qui vaut que l'on meure ? Y a-t-il une cause qui vaille qu'on se sacrifie ? Donner un sens à sa mort. Ne pas mourir pour rien. Passer sa vie non pas à préparer sa mort – on se soucie plutôt du contraire – mais à mourir, mourir au monde, mourir à soi-même : la « *grande tentation* » c'est le renoncement, le sacrifice, la retraite – au couvent –, l'abdication – de Charles Quint à de Gaulle (thème de la dernière tragédie hispanisante, *Le cardinal d'Espagne* en 1963), de Gaulle lecteur en 1964, à bord d'un bâtiment croisant dans le Pacifique pendant un essai nucléaire, de *Le Chaos et la nuit*, le dernier roman de Montherlant qui prenait congé d'une Espagne mythifiée (de Gaulle y effectuera son dernier voyage à l'été 1970).

Et finalement l'art du suicide. Ou de la vie donnée, comme dans cette méditation de toute une vie sur la tauromachie, une vie jouée dans l'arène, autre théâtre.

Si Barrès a été sensible à cet aspect de la vie (*Du sang, de la volupté et de la mort*), il en avait tiré la conclusion radicalement opposée. Il avait choisi très tôt l'action, l'engagement politique, sans trop y croire, surtout après les désillusions du boulangisme, mais résolument, jusqu'à la fin de sa vie (1923). *Montherlant le séparé*, comme l'avait dépeint Philippe de Saint-Robert, incarnait un refus absolu de se compromettre avec son temps où déjà tout était imposture, où, disait-il, « *le blanc est noir* ».

Est-ce vraiment le maître qu'il fallait à la jeunesse des trente glorieuses ? « *Nous sommes les derniers* » : passe encore de le dire tristement à 75 ans, mais à 20 ans et avec quel orgueil ? « *La jeunesse est le temps des échecs* », dit le même « *maître de Santiago* », et Pierre Boutang d'ajouter à l'époque (1947, l'auteur n'en est qu'à la cinquantaine) : « *mais de vieillir ne suffit pas à tout* » (1). ■

DOMINIQUE DECHERF.

(1). Textes de Boutang repris dans *Les Abeilles de Delphes* et *La Source sacrée*.

Coup d'essai, coup de maître...

En 2021, Pierre Lemaître a publié ce qui était en réalité son premier polar, écrit en 1985. Il vient d'être réédité en poche. Occasion d'un petit coup de projecteur sur la carrière d'un virtuose de l'intrigue et du style.

La trajectoire du bien nommé Pierre Lemaître est connue de beaucoup, depuis les heures de gloire du *Magazine littéraire*, dont il fut l'une des meilleures plumes. Alors qu'il excellait, de l'avis même de Stephen King, dans le « roman noir » et dans le « policier », deux genres qu'il a toujours pris soin de distinguer, il s'essaye, au début des années 2010, à « un polar historique qui a mal tourné » et l'a « ouvert à un projet littéraire sur le XX^e siècle qui continue de [l']enthousiasmer et [l']a mis à distance du roman noir ». Ce roman, publié en 2013 sous le titre *Au-revoir là-haut*, premier tome d'une trilogie intitulée *Les Enfants du désastre*, est un immense succès. Et, depuis son adaptation au cinéma par Albert Dupontel en 2017 – et un très bon classement au box-office français –, Pierre Lemaître n'a plus aucun problème de notoriété. Peut-être vend-il moins de livres que Guillaume Lévy et Marc Musso, mais personne, à ce jour, ne refuse de lui reconnaître, contrairement aux deux énergumènes précités, la qualité d'authentique écrivain.

S'il a en quelque sorte démontré, avec cette trilogie et le premier tome d'une nouvelle saga littéraire intitulée *Les Années glorieuses* (*Le Grand Monde*, Calmann-Lévy, 2022), son aptitude à écrire dans tous



Pierre Lemaître, lauréat du prix Goncourt en 2013.

les genres romanesques, en plus de celle consistant à concevoir des scénarios de séries (les six épisodes de la série *Dérèpages*, diffusés en 2020 sur la chaîne Arte), Pierre Lemaître a en revanche attristé ceux de ses lecteurs qui appréciaient ses romans noirs et ses policiers. En effet, mis à part *Trois jours et une vie* (Albin Michel, 2016), l'histoire d'un assassin de douze ans, et un (excellent) *Dictionnaire amoureux du polar* (Plon, 2020), Pierre Lemaître a déserté ces genres. Pire : il ne pense pas « revenir au polar, au roman noir » un jour. C'est du moins ce qu'il a déclaré dans la préface du *Serpent majuscule* (Le Livre de poche, 2022). Un roman qu'il a écrit en 1985 sans jamais le

soumettre à un éditeur. Et qu'il a finalement décidé de publier en 2021, chez Albin Michel.

Pourquoi si longtemps après ? Pour justement faire en bonne et due forme ses adieux à ces genres. Mais peut-être, aussi, même s'il ne le dit pas, pour ravir une ultime fois ceux qui l'aimaient en tant qu'auteur de polars. Et si c'est bien ce qu'il a voulu faire, une chose est sûre : il n'a pas raté son coup. Ce roman, qui narre les bavures d'une tueuse à gages sexagénaire perdant la boule, est un ravissement. D'autant plus agréable à dévorer que l'humour noir de Lemaître est aussi irrésistible que son art du portrait au vitriol, par exemple celui qu'il fait d'un commissaire : « C'est un vrai con. Il est

de ces fonctionnaires mesquins et hypocrites qui doivent tout à leur bêtise, rien à leur talent. (...) Comme tous les êtres qui entretiennent des rancunes tenaces, [il] a une intuition fulgurante de ce qui peut déplaire à autrui et donne [à son subordonné] tout ce qui lui fait horreur. (...) Il tient sa revanche. Chez lui, elle consiste toujours à faire chier le monde ». ■

SAMUEL BON.

► Pierre Lemaître, *Le Serpent majuscule*, Le Livre de Poche, 2022.

Polar politique

■ Le B.A.BA d'A.D.G. À Tours, sa ville natale, il n'y a pas de rue à son nom. Et si vous demandez à l'office de tourisme s'il existe un parcours similaire à celui permettant de marcher sur les pas du jeune Balzac, la préposée aux renseignements vous regardera avec un œil vitreux.

Il faut se faire une raison : A.D.G. (1947-2004), pseudonyme d'Alain Fournier (comme l'auteur du *Grand Meaulnes*), n'est plus connu que d'une poignée d'aficionados. Contrairement à Jean-Patrick Manchette, son alter ego d'un genre littéraire apparu à la fin des années 1970 en France et faisant la part belle à la politique : le néo-polar. Peut-être parce que Manchette était très à gauche, tandis qu'A.D.G., qui écrivait dans *Minute*, était, lui, classé très à droite. C'est dommage, car si l'on s'en tient à la seule écriture, le Tourangeau valait le détour. Drôle, « véritable faiseur de mots » à l'instar de Péguy, très bon connaisseur des argots (celui de sa Touraine natale comme celui de Paris, l'argomuche), A.D.G. n'était pas que l'auteur de romans de gare, mais un véritable écrivain. Il suffit, pour s'en convaincre, de (re)lire *La Nuit myope* (1981). En publiant une somme sur cette langue que parlait A.D.G., Hugues Galli, linguiste à l'Université de Bourgogne et directeur des *Cahiers Frédéric Dard*, ne fait pas que l'exhumer. Il lui redonne ses lettres de noblesse.

S. B.

► Hugues Galli, *Dictionnaire adégien. Néologismes, régionalismes et mots d'argot dans l'œuvre d'A.D.G., maître du néo-polar et amoureux des mots*, L'Harmattan, 2021.

Bande dessinée

■ **Caricaturques.** - L'un des secrets les mieux cachés d'Istanbul est la vitalité du dessin satirique. L'hebdomadaire *Pingouin* (Penguin) a défrayé la chronique entre 2002 et 2017. Une partie de sa rédaction a créé, en 2007, son émule, *Uykusuz*, « L'insomniaque », qui continue à paraître à ce jour.

Ersin Karabulut est l'un des jeunes dessinateurs au cœur de ces entreprises si follement audacieuses. Il se met lui-même en scène dans le premier volume d'une trilogie autobiographique qui couvre ses vingt-cinq premières années – entre 1980 et 2005, entre coup d'État militaire et avènement d'Erdogan – et raconte

l'origine de sa vocation à travers ses yeux d'enfant épris de BD.

L'originalité de l'ouvrage de 149 pages tient dans l'invention créative, la précision du trait, l'abondance du détail, ainsi que dans le scénario, ironique et grave à la fois, d'un auteur qui se caricature lui-même sans concession et met en scène le monde intérieur de son enfance et son apprentissage.

C'est une histoire intime avant d'être un récit collectif, l'histoire d'un pays. Les deux histoires se rencontrent à partir de la fameuse couverture du numéro de *Penguin* en 2005, intitulée « La ménagerie de Tayyip » où Erdogan était croqué sous la forme de neuf animaux, qui sera reprise comme emblème de plusieurs manifestations

ultérieures, sans que le Premier ministre, aujourd'hui président, réussisse à faire condamner la publication.

Le ton de Karabulut se durcira certainement dans les deux tomes suivants qui feront écho à la montée croissante des tensions intérieures. Son travail restera comme un témoignage incomparable de son talent si indispensable à son pays et à la société.

YVES LA MARCK.



► Ersin Karabulut, *Journal inquiet d'Istanbul*, Dargaud, 2022.

ÉLISABETH II

Reine modèle pour l'histoire et le monde

Le règne le plus long de l'histoire de la monarchie britannique (70 ans et 214 jours), dépassant celui de la reine Victoria (63 ans et 216 jours), s'est achevé le 8 septembre 2022. Après les cérémonies des 11 jours de deuil, retransmises en mondovision et suivies par 4 milliards de personnes, revenons sur ce règne exceptionnel et exemplaire de la reine Élisabeth II qui a fait l'objet de tant d'éloges et d'hommages.

La promesse de princesse héritière, faite à sa majorité, dans un discours radiodiffusé de Cape Town (Afrique du Sud) en 1947, dont les commentateurs n'ont retenu que la phrase fondamentale : « *Je déclare devant vous tous, que ma vie entière, qu'elle soit longue ou courte, sera consacrée à votre service et au service de notre grande famille impériale à laquelle nous appartenons tous* », a été accomplie tel un devoir, un sacrifice quasi sacerdotal, au service du Bien commun, assurant avec prestance, une permanence et une continuité du pouvoir, dans une parfaite dignité.

Cela aura été le règne de tous les records : longévité, nombre de personnalités, de personnes de tous horizons, rencontrées par la reine, de kilomètres parcourus par terre, air et mer, de pays visités, de chefs d'État et de dirigeants côtoyés, de Premiers ministres nommés (15 pour le seul Royaume-Uni, plus de 170 pour ses autres royaumes), de causes et d'associations soutenues, d'événements ayant connu sa présence, de personnes ayant été honorées ou décorées par la souveraine.

À la tête d'une monarchie parlementaire, et pas n'importe laquelle – la monarchie britannique –, on a retenu son rôle de représentation symbolique, selon la formule « *le Roi règne, mais ne gouverne pas* », contrainte au silence au nom de sa neutralité politique, pour garantir l'unité nationale.

Cela ne saurait cependant cacher sa part active pour exercer ses prérogatives, à savoir : un pouvoir d'influence, en tant qu'autorité morale, que l'on qualifierait de nos jours de *soft power*, mais aussi un pouvoir réel de chef d'État, dans une monarchie aux caractéristiques particulières :

- constitutionnelle et parlementaire, mais sans Constitution écrite, fruit de mille ans de traditions historiques, politiques et parlementaires,
- royale et de droit divin (la dernière en Europe), où le souverain est non seulement couronné mais aussi sacré, et se trouve depuis Henri VIII, à la tête de l'Église anglicane,
- régnante, non seulement sur l'Angleterre (comme à l'origine en 1066), mais également sur d'autres nations : l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord formant le Royaume-Uni, ou encore sur 15 autres royaumes dans le monde dont notamment le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande, tout en étant à la tête du Commonwealth (association de 56 États).

Dans ce cadre, le souverain dispose d'un rôle étendu et indépendant des partis, à la



Élisabeth II, née le 21 avril 1926 à Londres et morte le 8 septembre 2022 à Balmoral.

fois en tant qu'arbitre, médiateur, facilitateur, conseiller, garant, fédérateur, diplomate et représentant des nations qu'il incarne.

La reine agissait à la fois au service du gouvernement de la nation (nécessairement « celui de Sa Majesté ») en garantissant le processus démocratique et l'unité du royaume, notamment lors de l'ouverture du Parlement et du discours du trône, et en représentant de l'État en toutes circonstances, mais aussi en tant que souveraine, chef de l'État et du Commonwealth.

Outre ses trois droits exercés lors de son audience hebdomadaire avec le Premier ministre – celui d'être informée des affaires de l'État, celui d'encourager et celui de mettre en garde –, elle pouvait également agir librement, sans l'accord requis du gouvernement ou du parlement pour :

- adresser ses vœux à Noël et faire passer des messages, mais aussi lors de circonstances exceptionnelles, comme son discours en 1991 pour soutenir les forces armées engagées dans la Guerre du Golfe, en 1997 pour la mort de la princesse Diana, en 2002 pour la mort de la reine-mère Élisabeth, en 2012 en remerciement aux Britanniques pour leur témoignage d'affection lors de son jubilé de diamant, en 2020 lors de la crise du Covid, et sa petite phrase intentionnelle à un sympathisant, en Écosse, en 2014 avant le référendum : « *J'espère*

DR que les gens réfléchiront très soigneusement au futur » ;

- nommer le Premier ministre, qui est traditionnellement le *leader* du parti majoritaire à la chambre des Communes, mais qui, dans des circonstances particulières (démission), nécessite un choix, même éclairé, du souverain (comme pour la désignation d'Anthony Eden en 1955 et celle d'Harold Macmillan en 1957) ou une décision, (comme celle de maintenir Gordon Brown en 2010, malgré sa défaite aux élections législatives, le temps pour les conservateurs de former une coalition majoritaire au Parlement) ;

- sanctionner les lois et les décrets, ce que l'on nomme « la sanction royale » sans laquelle aucun texte ne peut entrer en vigueur. Même si aucun monarque, depuis la reine Anne en 1708, n'a refusé sa sanction, Georges V avait menacé de le faire à propos du *Home Rull Bill* d'Irlande en 1913-1914 ;
- donner son consentement à la présentation de tout projet de loi relatif à la Couronne. En 1999, la reine s'est opposée à un projet de loi visant à transférer au Parlement le pouvoir d'autoriser des frappes militaires en Irak, et le prince de Galles, à 12 projets relatifs à son duché de Cornouailles ;

- donner son accord aux visites d'État (Margaret Thatcher dut s'incliner en 1984 devant le refus de la reine, de recevoir en visite officielle à Buckingham Palace, le président sud-africain, Peter Botha, cela pour montrer son opposition au régime d'*apartheid*).

Chef du Commonwealth, la reine en présidait annuellement la conférence des chefs d'État, intervenant personnellement pour y résoudre des différends. On se souviendra de manière emblématique du triomphe de sa visite officielle au Ghana (en plein rapprochement avec l'URSS) en 1961, contre l'avis de son Premier ministre, Anthony Eden. Cela permit le maintien du Ghana au sein du Commonwealth, avec l'aide des États-Unis. Qu'on se rappelle également l'invitation de la reine faite, en dépit du protocole, à Nelson Mandela, d'assister à son banquet en 1991 lors du sommet d'Harare au Mozambique : manière d'honorer aux yeux du monde son combat contre l'*apartheid*.

Au niveau international, Élisabeth II jouait un rôle non négligeable. Elle s'impliqua beaucoup pour la paix en Irlande. Francophile et francophone, elle fut aussi la garante de l'Entente cordiale entre nos deux pays. ■

DENIS CRIBIER.



Brèves royales

■ **19 septembre.** – Quelque 42 monarchies étaient représentées aux funérailles d'État de la reine Élisabeth II, que l'on peut classer en trois catégories égales : 14 d'Europe, 14 du reste du monde et 14 qui reconnaissent la reine comme leur chef d'État (« *Realms* »). Pour l'Europe, les dix monarques en titre étaient présents : six rois, Charles III inclus, une reine (Danemark), un grand-duc (Luxembourg) et deux princes régnants (Monaco, Liechtenstein), ainsi que quatre anciennes monarchies (Anne-Marie de Danemark qui fut reine de Grèce, Siméon de Bulgarie, Alexandre de Yougoslavie et Margareta de Roumanie).

Hors d'Europe, dix monarques en titre étaient présents : un empereur (Japon), cinq rois (Jordanie, Bhoutan, Malaisie, qui est aussi sultan, Tonga, Lesotho), deux émirats (Qatar, Émirats arabes unis), deux sultans (Brunei, Oman), ainsi que quatre représentés par un prince (Moulay Rachid du Maroc, frère cadet de Mohamed VI et second dans la ligne de succession, Turki bin Mohammed al-Saoud d'Arabie Saoudite qui permettait d'éviter la présence du prince héritier devenu, le 27 septembre, Premier ministre du royaume, Mohammed ben Salman, le prince héritier du Bahreïn, et le prince Mishal al-Sabah du Koweït). Absents de marque : les rois de Thaïlande, du Cambodge et d'Eswatini (Swaziland).

Après le décès d'Élisabeth II, la palme du plus ancien souverain régnant passe au sultan de Brunei, Hassanal Bolkiah, 76 ans, qui règne depuis 1967, quoique le sultanat, qui faisait partie de la fédération de Malaisie, n'ait été indépendant qu'en 1984. Son fils aîné, al-Muhtadee Billah, 48 ans, a été intronisé prince héritier en 1998.

L'absence du roi de Thaïlande Rama X a été remarquée. Âgé de 70 ans, il a succédé en 2016 à son père Rama IX qui avait régné à peu de jours près aussi longtemps qu'Élisabeth II. Il n'a qu'un fils, le prince Dipangkorn Rasmijoli, né en 2005, qui vit reclus en Bavière, héritier présomptif, né de la troisième épouse depuis divorcée. À défaut, la couronne reviendrait à sa fille aînée, née du premier mariage royal, sauf si l'armée s'en mêle.

Le cas du Cambodge est également problématique. Le roi Norodom Sihamoni, 69 ans, fils de Norodom Sihanouk, auquel il a succédé en 2004 après 63 ans de règne (interrompu 17 ans par les Khmers rouges), n'a pas d'enfant. Son successeur serait choisi par le Conseil du Trône, influencé par le tout-puissant Premier ministre « à vie », Hun Sen.

MARIE-JO YORK.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi ont repris** à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La réunion commence à 20 heures précises ; la participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Elles sont également retransmises en vidéoconférence à l'attention de nos amis qui ne résident pas en Île-de-France ou qui préfèrent suivre les réunions à distance. Pour cela, il leur suffit d'adresser un mail à : lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr. Ils recevront, chaque semaine, une invitation par voie électronique avec un lien de connexion qui leur permettra de suivre la conférence en direct et de poser leurs questions par écrit à notre invité. Le programme des conférences est le suivant :

Mercredi 12 octobre
Taline Ter Minassian :
Mikhaïl Gorbatchev.

Mercredi 19 octobre
Stéphane Rozès :
L'imaginaire français à l'épreuve du néolibéralisme.

Mercredis 26 octobre et 2 novembre
Vacances scolaires de la Toussaint (pas de réunion).

Mercredi 9 novembre
Bernard Bourdin : *La nation.*

Mercredi 16 novembre
Jacques Sapir :
Le grand retour de la planification.

La revue Cité

Le n° 2 arrive...

■ Le prochain numéro de la nouvelle collection de *Cité* paraîtra le **24 octobre 2022**. Le dossier thématique sera cette fois-ci dédié aux **enjeux écologiques** et aux réponses que politiques et scientifiques peuvent y apporter.

L'économiste Frédéric Farah s'interrogera sur la capacité du système capitaliste à opérer la transition énergétique. Philippe Arondel, philosophe, et Aloïs Lang-Rousseau, militant écologique, se pencheront sur certains courants de la pensée environnementaliste et de l'écologie politique. Par ailleurs, un état des lieux de la biodiversité sera dressé par la journaliste Ella Micheletti. Quant à l'ancien élu écologiste Antoine Waechter, il développera dans un riche entretien son point de vue sur le réchauffement climatique et la question, ô combien brûlante, de la production énergétique.

Enfin, les lecteurs qui ont apprécié le dossier du n° 1 de *Cité* (« Crise du vote... vote de crise ? ») retrouveront en pages magazine, dans la rubrique « droit de suivi », un article passionnant du constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier consacré au vote électronique et au vote par correspondance.

Le sommaire complet et la réservation de ce numéro seront disponibles prochainement sur le site <https://revuecite.fr/>

Achat au numéro : 12,00 € (version imprimée) / 7,00 € (version numérique)

Abonnement 2 ans/4 numéros : 40,00 € (version imprimée) / 25,00 € (version numérique). Soit par chèque à l'ordre de l'IFCCE/Cité à adresser à : IFCCE – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.

Soit, directement en ligne, via l'adresse : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Michel Pinçon

C'est avec grande tristesse que nous avons appris la mort de Michel Pinçon. Avec son épouse Monique, il avait entrepris et mené à bien un travail considérable sur les grandes fortunes et les lignées de la grande bourgeoisie qui habitent les beaux quartiers.

Pendant plus d'un quart de siècle, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont présenté le résultat de leurs recherches aux Mercredis de la NAR, raconté leurs terrains, dévoilant les mœurs et les stratégies d'un groupe social dont nous ignorions tout. Grâce à Michel et Monique, nous avons compris que la grande bourgeoisie était une classe résolument mobilisée pour la défense de son patrimoine, de ses privilèges et de ses territoires – et beaucoup appris sur le métier de sociologue.

Michel et Monique formaient aussi un couple de militants, que nous rencontrions dans les manifestations syndicales et qui a dénoncé dans de vifs ouvrages, les visages présidentiels de l'oligarchie. Leur œuvre, riche, multiforme, tout entière orientée par le souci de la justice sociale, est indispensable pour comprendre la France contemporaine.

À Monique, nous présentons nos condoléances et nous la prions de croire à notre affection.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L. 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

Allemagne : la fin des illusions

Il y a quatre ans, Coralie Delaume publiait un ouvrage dont l'intitulé sonnait comme une provocation : *Le couple franco-allemand n'existe pas. Comment l'Europe est devenue allemande et pourquoi ça ne durera pas*. Emportée par la maladie en décembre 2020, Coralie n'a pas pu vérifier la pertinence de sa prévision.

Le faux couple, où chacun cultivait de son côté les vertus illusoire d'un modèle imaginaire, est aujourd'hui confronté à un échec flagrant. Effectivement, ça n'a pas duré. À Berlin, les donneurs de leçons sont confrontés à une inflation à deux chiffres et à la perspective de la récession d'une économie durement touchée par les pénuries.

Réputée pragmatique, la classe dirigeante allemande s'est raconté des histoires sur son passé, et les élites françaises ont eu la naïveté de croire que l'Allemagne s'était relevée de la guerre par les propres efforts d'un peuple travailleur et discipliné, guidé par des chefs éclairés. Or le dynamisme de la République fédérale est le résultat de tout autres facteurs : les pillages de l'armée allemande pendant la guerre, l'aide américaine, la sous-évaluation du mark, le quasi-effacement de la dette publique et l'absence de réparations envers les pays qu'elle avait occupés et martyrisés.

Réputée réaliste, la classe dirigeante allemande a construit, après l'absorption et le pillage de la RDA, un système mercantiliste qui ne pouvait durer très longtemps. On a vanté à Paris les mérites de l'industrie allemande comme si ses performances commerciales tenaient à la rigueur du patronat local et à la sagesse des syndicats. Il aurait fallu souligner, comme nous l'avons fait, les atouts constitués par le taux de change de l'euro, la faiblesse des salaires, la précarité sociale, les délocalisations dans les pays de l'Europe centrale et orientale, où la main-d'œuvre est froidement exploitée. On a vanté la rigueur budgétaire allemande en oubliant qu'elle avait pour conséquence la faiblesse des investissements publics qui entraîne le délabrement des équipements collectifs. On a vanté la prospérité financière et la robustesse de l'épargne nationale sans vouloir prendre garde à la fragilité des banques allemandes. Et nul ne s'est inquiété des approvisionnements massifs en gaz russe, puisque les libres-échanges commerciaux devaient nécessairement engendrer la prospérité et la paix.

Ce système bancal correspondait à l'idéologie de la classe dirigeante allemande et aux tares de celle-ci. Sous l'égide d'Angela Merkel, la bourgeoisie allemande imaginait une sortie de l'Histoire tout en reportant sur l'Union européenne la vieille

conception du Reich allemand, qu'elle voulait unifier hors de la politique par la généralisation de normes allemandes. Car les thuriféraires du « couple franco-allemand » – inconnu outre-Rhin – ne voulaient pas admettre une vérité pourtant bien établie par les spécialistes du pays : nos amis allemands se voulaient les meilleurs des Européens parce qu'ils étaient persuadés que l'Europe fonctionnerait à l'allemande.

C'est bien ce qui s'est produit, par la voie de la constitutionnalisation des traités – que nous avions refusée en 2005 – et par la faiblesse des élites françaises, toujours soucieuses d'obtenir la confiance de Berlin. Mais les dirigeants allemands, bien appuyés sur le système allemand des normes qui imposent l'équilibre budgétaire, les bas salaires et la concurrence à tout-va, se sont occupés de la défense et de la promotion des intérêts allemands.

Les opérations allemandes ont été menées au mépris de la prétendue solidarité européenne. C'est sans prévenir ses partenaires qu'Angela Merkel a décidé la sortie du nucléaire en 2011 et l'accueil de centaines de milliers de migrants.

Les opérations allemandes ont été menées au mépris des peuples de l'Union, et plus particulièrement du peuple grec. La réduction massive des dépenses publiques et la baisse inouïe des salaires et des retraites ont entraîné la paupérisation et le pillage du pays. La Grèce figure aujourd'hui parmi les plus pauvres États de l'Union, juste devant la Roumanie – avec une dette publique plus forte qu'en 2015. Les autres peuples de l'Europe du sud ont eux aussi souffert de la tutelle berlino-bruxelloise et le peuple allemand n'a pas été épargné : nous avions relevé en 2019 que la pauvreté touchait 16,5 % de la population.

C'est cet anti-modèle qui est en train de se disloquer sous nos yeux. L'Allemagne s'aperçoit que l'énergie est terriblement coûteuse quand le doux commerce du gaz devient l'enjeu de rapports de force internationaux. Son industrie manufacturière est aux abois et le gouvernement mesure les conséquences néfastes du sous-équipement, découvrant, trop tard, la nécessité de construire des ports méthaniers. Les travailleurs sous-payés subissent la violence de l'inflation, et le chômage risque d'augmenter si les patrons mettent en œuvre leurs projets de délocalisation en Amérique latine.

L'Allemagne vertueuse et consensuelle dans ses apparences, sûre d'elle-même mais souvent indécise et incohérente, n'a pas vu venir une crise qui couve depuis plusieurs années et dont la guerre russo-ukrainienne a révélé l'ampleur. Gardons-nous de lui donner à notre tour des leçons. ■

Sommaire

Page 2 – Retraite : la politique de la caisse vide. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Cachez ce Mondial que je ne saurais voir. – L'Écho du Net.

Page 4 – La France qui se détricote. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Thèmes et variations lepénistes.

Page 6 – Italie : une droite victorieuse mais prudente. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 7 – Cuba sur mer Noire.

Pages 8-9 – Crise énergétique : un changement de stratégie s'impose.

Page 10 – Rafle du Vel d'hiv. : une blessure à jamais vivante de la mémoire. Dessins de presse : Cabu.

Page 11 – La religion woke.

Page 12 – Montherlant : un mauvais maître ?

Page 13 – Pierre Lemaître : Coup d'essai, coup de maître. – Dessins de presse : Caricaturques. – Polar politique : A.D.G.

Page 14 – Élisabeth II, reine modèle.

Page 15 – Brèves royales. – Cité. – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Allemagne, la fin des illusions.